



Comment obtenir la part de sa mere 10 ans apres

Par **Iorada60**, le **29/09/2015** à **12:45**

bonjour.. il y a maintenant 10 ans que ma belle mère est décédée.. a l'époque mon mari ne voulait pas de la part de sa mere de suite tant que son père était vivant.. ... aujourd'hui 10 ans plus tard il aimerait l'obtenir afin de l'aider a ouvrir un restaurant au Portugal étant la seule façon de l'obtenir... comment peut il faire pour obtenir cet héritage et quelles démarches .. et à qui s'adresser.. merci pour vos réponses